MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Archives nationales d'outre-mer

29, Chemin du Moulin de Testas
13090 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 93 38 50
Fax : 04 42 93 38 89

C

Régie …...

BON DE COMMANDE POUR TRAVAUX DE PHOTOGRAPHIE NUMERIQUE

DEMANDEUR (Merci d'écrire en majuscules):

Facture libellée à l'ordre de : ……

Adresse de facturation et / ou de livraison si différente : ….....

…….....

.....

Tél : ……..Mél : …….....…....@…….....…...

Pour les commandes faites au nom d'un organisme, joindre un bon de commande officiel, daté et signé, de l'organisme

COTES (*[1])	DESIGNATION
……	…….....
……	…….....
……	…….....
……	……
……	……
.....	….....
.....	.....
….....	….....
….....	….....

*[1] Les documents doivent être signalés par le responsable scientifique.

TYPES DE TRAVAUX :

Indiquer la quantité dans la qualité et éventuellement le support choisi.	Qté	PRIX U. TTC	TOTAL
Fourniture d'un fichier numérique en Noir et Blanc ou en Couleur, incluant le transfert par voie électronique (courriel ou FTP) **:**			
Qualité 'standard' : par défaut 150 Dpi, format JPG Q8, 100 % de l'original.		2.50 €	
Qualité 'édition' : par défaut 300 Dpi, format TIF, 100 % de l'original, travail à façon.		16.72 €	
Gravure sur CD ou impression papier EN PLUS du fichier numérique :			
T1) CD-R*[2] : (coût d'1 CD, 1 à x documents jusqu'à ~ 600 Mo)		8.36 €	
T2) Impression jet d'encre Noir et Blanc ou Couleur sur papier photo standard, la feuille A4		3.35 €	
T3) Impression jet d'encre Noir et Blanc ou Couleur sur papier photo standard, la feuille A3		5.02 €	

*[2] Le nombre de CD est fonction du poids (Mo) total à graver.

NE PAS ENVOYER DE CHEQUE OU DE PAIEMENT AVANT LA RECEPTION DES REPRODUCTIONS ET DE LA FACTURE

Les chèques bancaires ou postaux seront à libeller à l'ordre de: Mme. Le Régisseur de recettes des ANOM.

S/Total	
Frais de port	
Total général	

Cadre réservé au service photographique

Commande reçue le : ……

Visa du photographe : ……...

Commande retournée à la régie le : …….....

A ……. , le …….

Signature du demandeur :

Nom et visa du responsable scientifique :